



INTERNATIONAL JOURNAL OF TEACHING & LEARNING (INJOTEL)

Published by:

**TAI SOLARIN UNIVERSITY OF
EDUCATION (TASUED),**

**Hosted by the College of Humanities,
Ijagun, Ijebu – Ode, Ogun State, Nigeria.**

Vol. 1, N°14 – June 2019, ISSN 2012 - 5527

Edited by:

**Prof. KUKOYI, Adebola
& Dr. OKUNOWO, Yomi**



Theokos Publications

**Arewa Joint, Off Thaa Jeremiah Junction,
N° 5, Awosika close, Torikoh, Badagry,
Lagos State, Nigeria.**

June 2019

**INTERNATIONAL JOURNAL
OF TEACHING & LEARNING
(INJOTEL)**

Published by:

**TAI SOLARIN UNIVERSITY OF EDUCATION
(TASUED),**

**Hosted by the College of Humanities,
Ijagun, Ijebu – Ode, Ogun State, Nigeria.**

Vol. 1, N°14 – June 2019, ISSN 2012 - 5527

Edited by:

**Prof. KUKOYI, Adebola
& Dr. OKUNOWO, Yomi**



Theokos Publications
Arewa Joint, Off Thaa Jeremiah Junction,
N° 5, Awosika close, Torikoh, Badagry,
Lagos State, Nigeria.

June 2019

INTERNATIONAL JOURNAL OF TEACHING & LEARNING (INJOTEL)

Copyright: **TASUED & Theokos Publications**

- ❖ No part of this journal may be reproduced in any form, by print, photo-print, microfilm or any other, without written permission from the publisher.
- ❖ Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

ISSN 2012 – 5527



Theokos Publications

Arewa Joint, Off Thaa Jeremiah Junction,
N° 5, Awosika close, Torikoh, Badagry,
Lagos State, Nigeria.

June 2019

1. Board of Publication

N°	Full name	Addresses	Functions
1	Prof. KUKOYI, Adebola	French Department, College of Humanities, Tai Solarin University of Education (TASUED)	Editor-in-Chief
2	Dr. OKUNOWO Yomi	English Department, College of Humanities, Tai Solarin University of Education (TASUED)	Deputy Editor- in-Chief
3	Dr. ADAGBADA Olufadekemi	Department of Nigerian and Foreign Languages and Literatures, Faculty of Arts, Olabisi Onabanjo University,	Editorial Secretary

		Ago-Iwoye, Ogun State, Nigeria	
4	Dr. AKUBODE Tunde	Department of Nigerian and Foreign Languages and Literatures, Faculty of Arts, Olabisi Onabanjo University, Ago-Iwoye, Ogun State, Nigeria	Documentation Secretary
5	Dr. ADEFALA O. Adeniyi	Yoruba Department, College of Humanities, Tai Solarin University of Education (TASUED)	Public Relations Secretary

2. Editorial Consultants

N°	Full name	Addresses	Functions
1	Prof. SERIKI, Alani	Dean, College of Humanities, Tai Solarin University of Education (TASUED)	Chairman
2	Prof. ADEBAJO, Sola	Former Dean, College of Humanities, Tai Solarin University of Education (TASUED),	Member
3	Prof. AGAGU, Alaba A.	Ekiti State University, Ado - Ekiti, Nigeria.	Member
4	Prof. FOLORUNSO, Kizito A.	Department of Languages and Linguistics, College of Humanities and Cultures, Osun State University, Ikere Campus, Nigeria.	Member

5	Prof. ONABAJO, Femi	Vice-Chancellor, Lead City University, Ibadan, Nigeria.	Member
6	Prof. IHOM, Cletus I.	Benue State University, Makurdi, Nigeria.	Member
7	Dr. ILUKPEJU, Akanbi M.	University of Lagos, Lagos, Nigeria.	Member

3. Articles Contributors

N°	Full Name	Articles contributed	Adresses
1	Dr (MC) GNANSOUNOU FOURN, Elisabeth ¹,	Le leadership féminin en proie aux logiques et perceptions de l'action des femmes de Parakou : fausses lectures ou réalité	1. Département de Sociologie- Anthropologie, FASHS, Université d'Abomey – Calavi (UAC), Bénin elisafourn@gmail.com

	GOUDA ADAM, Foulératou ², ALAGBE, Rayhane ³	Page 14 - 53	2. Département de Sociologie- Anthropologie, FASHS, Université d'Abomey – Calavi (UAC), Bénin 3. Département de Sociologie- Anthropologie, FASHS, Université d'Abomey – Calavi (UAC), Bénin
2	Dr (MC) KINHOU, Séverin-Marie	Etude morphosémantique d'une onomastique Fɔn (Sud Bénin) : cas des noms de	Département des sciences du langage et de la communication (DSLAC), Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC) et École

		naissance Page 54 - 78	doctorale pluridisciplinaire (EDP), Université d'Abomey – Calavi (UAC), Bénin, sevekinhou@gmail.com
3	Pr AHODEKON, C. S. Cyriaque Dr (MC) GBAGUIDI, Arnauld & AGONMAN, Euphraïm,	Contribution des collectivités territoriales à la mise en œuvre des ODD au Bénin : cas de l'ODD n°4 relatif à l'éducation dans la municipalité de Porto-Novo Page 79 - 115	Institut Nationale de Jeunesse et d'Education Sportive (INJEPS), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin
4	Dr AGBAYAHOU	Gender Based Power	Teacher Training School, Porto-Novo,

	N, Juvenale Patinvoh	Relationship in Doctoral Supervision: EFL Female Doctoral Students' Perceptions of Male Supervisors at an African University Page 116 – 139	01 BP 923 Porto Novo University of Abomey-Calavi, Benin.
5	Dr YEKINI, Ibrahim	Exploring the concepts of abuse and neglect of children in Victorian novel: a revisitation of dickens' works Page 140 – 153	ENS, University of Abomey Calavi, Republic of Benin adebiaye20@gmail.co m

6	Dr LANMANTCHI ON, Flavien Dossou	Female Teachers' Poor Distribution and Causes of this in the Teaching English as a Foreign Language Industry: A Case Study Page 154 - 183	University Institute of Technology Lokossa, UNSTIM Abomey, Benin. flavienlam81@yahoo.fr
7	Dr KODJO SONOU, Théophile G.	Analysis of peer group functions in The beninese youth education Page 184 - 215	Département d'anglais, Institut Universitaire Panafricain (IUP) Porto-Novo, République du Bénin
8	Dr KOTTIN, Evariste Assogba	Parents' Roles in EFL Classes: Case Study of	Department of English, Faculty of Letters, Languages, Arts and

		some Secondary Schools of Benin Republic Page 216 - 243	Communication, University of Abomey-Calavi (FLLAC / UAC), Republic of Benin kottinevariste@yahoo.fr
9	M. DJOSSE, Bertin G. O.	<i>Omọ Odùduwá</i> ou <i>omọ</i> <i>ẹkáàáròòjìire</i> : Quelle expression de ralliement pour la communauté yorùbá? Page 244 - 270	Département des Sciences du Langage et de la Communication, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin
10	M. KAKANOU, K. Léon	Analyse dialectométrique de la variation dans 'les	Université d'Abomey- Calavi, Bénin leonkakanou3@gmail.com

		parlers’’ Gbè du Bénin et choix d’un dialecte de référence: le cas de l’ajágbe Page 271 - 299	com
11	M. HOUALAKOU E, Ephrem	Processus d’intégration des emprunts en fongbé Page 300 - 331	Département des sciences du langage et de la communication (DSLAC), Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC), Université d’Abomey- Calavi, Bénin houlakoueephrem@yahoo.fr

**CONTRIBUTION DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES A LA MISE EN ŒUVRE DES
ODD AU BENIN : CAS DE L'ODD N°4 RELATIF
A L'EDUCATION DANS LA MUNICIPALITE DE
PORTO-NOVO**

Pr AHODEKON, C. S. Cyriaque

Dr (MC) GBAGUIDI, Arnauld

&

AGONMAN Euphraïm,

Institut Nationale de Jeunesse et d'Education Sportive
(INJEPS), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin

RESUME

La présente recherche a porté sur l'opérationnalisation de l'agenda 2030. De façon générale, elle a permis d'analyser la mise en œuvre dudit programme dans sa globalité et spécifiquement de l'objectif n°4, relatif au développement de l'éducation dans la collectivité territoriale de Porto-Novo au Bénin. Avec une méthode à la fois quantitative et qualitative, ce travail a mobilisé la participation de 266 sujets

sélectionnés suivant les méthodes probabiliste et non probabiliste. La conduite des investigations auprès de ses sujets a permis d'obtenir des résultats très concluants. Nous retenons clairement que, d'une part, de façon générale, les Objectifs de Développement Durable ne sont pas aussi opérationnels que le font croire les discours politiques. Pour preuve, les populations n'ont même pas d'information sur le programme, 34% n'en savent rien et 44% en savent superficiellement). Selon les sujets, le programme ne connaît pas encore une opérationnalisation effective dans la commune. Au niveau de l'ODD n°4, d'énormes défis restent à relever. L'éducation pour tous n'est pas encore une réalité. Le secteur reste confronté à d'énormes difficultés. A cet effet, entre autres préconisations, le partenariat et la coopération ont été largement évoqués par les acteurs touchés pour remédier un tant soit peu ces problèmes.

Mots clés : – Collectivités territoriales – Mise en œuvre -
Objectif de Développement Durable –
Education – Municipalité de Porto-Novo.

ABSTRACT

This research focused on the operationalization of the agenda 2030. In general, it made it possible to analyze the implementation of the program as a whole and specifically Objective 4, relating to the development of education in the territorial collectivity of Porto-Novo. Both qualitative and quantitative, this research mobilized the participation of 266 subjects selected according to the probabilistic and non-probabilistic methods. Conducting investigations with his subjects yielded very conclusive results. We clearly note that, on the one hand, in general, the Sustainable Development Goals are not as operational as political discourses suggest. For proof, the populations do not even have information on the program, 34% do not know anything about it and 44% know it superficially). According to the subjects, the program does not yet know an effective operationalization in the commune. As far as the SDG 4 is concerned, enormous challenges remain. Education for all is not yet a reality. The sector still faces enormous difficulties. At this effect, among other recommendations, partnership and

cooperation have been widely mentioned by the stakeholders to remedy some of these problems.

Key words: Local authorities -implementation Sustainable Development Goal - Education – Municipality of Porto-Novo.

INTRODUCTION

Au Bénin, après nombre de politiques adoptées et mise en œuvre, l'année 2000 a marqué la naissance et l'exécution, d'un nouveau programme de développement. Il s'agit des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui vise à s'affranchir de la pauvreté avant 2015. Ces objectifs ambitieux et mesurables, convenus à l'échelle mondiale, visaient à terme entre autres impératifs de développement, à éliminer l'extrême pauvreté et la faim, à prévenir les maladies mortelles mais guérissables et à élargir les perspectives éducatives de tous les enfants.

Dans le monde en général, et en Afrique en particulier, ces orientations rigoureusement mises en

œuvre et suivi dans les politiques de développement ont permis, en dépit des conditions initiales difficiles, d'accomplir d'importants progrès. En effet, selon la Commission Economique pour l'Afrique (2015), *« l'Afrique a pu parvenir à l'augmentation des inscriptions à l'école primaire, à améliorer la parité entre filles et garçons dans la scolarisation au primaire, au renforcement de la représentation des femmes dans les parlements nationaux, la réduction de la mortalité infantile et maternelle et la diminution de la prévalence du VIH/ sida »*.

Bien que la réduction de la pauvreté reste le plus grand défi de toute la sous-région, les résultats engrangés au cours de ces quinze dernières années soulignent l'importance et le rôle catalyseur de l'engagement national, soutenu par le partenariat mondial, dans la réalisation des objectifs de développement.

C'est cela qui justifie la volonté des dirigeants du monde de parachever les progrès de développement que les OMD ont impulsé et s'assurer que nul ne soit laissé-pour-compte, lorsqu'ils se sont réunis au Siège

des Nations Unies à New York en 2015 pour adopter un nouveau programme en matière de développement durable. Sa mise en œuvre nécessite une mobilisation institutionnelle au niveau internationale mais plus une participation collective au niveau de chaque pays (PNUD, 2015).

Selon le rapport du PNUD (2015) *« l'implication des populations à la base, des acteurs de la société civile et du secteur privé dans la mise en œuvre des OMD s'est opérée très tardivement alors que les dernières périodes de mise en œuvre des OMD ont démontré leur dynamisme sur le terrain. Une approche participative et inclusive de la part des Etats, de leurs démembrements et des institutions internationales intervenant dans la sous régions dans le processus de mise en œuvre des ODD serait un atout »*.

Que dire de la mise en œuvre des ODD dans les Etats d'Afrique de l'Ouest où, depuis plus d'une décennie, se met en œuvre une décentralisation du pouvoir public ? Les collectivités territoriales constituent-elles des nids favorables à la mise en

œuvre de ce programme universel et ambitieux ? Cette interrogation nous amène à fixer l'objectif général suivant qui est d'analyser la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables, notamment l'objectif N°4 relatif à l'éducation dans la municipalité de Porto-Novo.

I- PROBLEMATIQUE

En 1992, a lieu à Rio de Janeiro le premier Sommet de la Terre. C'est lors de cette Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement que sont posées les fondations de la mise en œuvre, au niveau mondial, de politiques publiques durables et soutenables par tous pour les générations actuelles et futures. C'est à l'occasion de ce Sommet qu'est définie pour la première fois la notion de développement durable.

En 2000, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont adoptés aux Nations Unies. Au nombre de 8, ils visent à améliorer le niveau de vie, l'emploi et le développement de façon durable et inclusive. Ces objectifs ont mobilisé le monde en général et les pays pauvres en particulier.

Ce programme destiné à être réalisé dans les pays à travers des projets et programmes associés avait pour mobile de répondre aux besoins des plus pauvres dans le monde. Très ambitieux, mesurable et convenus à l'échelle mondiale, lesdits objectifs ciblaient les impératifs défis de développement, dont l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, la prévention de maladies mortelles mais guérissables, l'élargissement des perspectives éducatives de tous les enfants et la préservation de l'environnement et la planète.

Dès son adoption, le Bénin à l'instar de plusieurs pays pauvres s'est engagé à intégrer ses différentes mesures dans ses politiques directionnelles en vue de l'amélioration des conditions de vie et la réalisation des défis de développement qui s'imposent. Malheureusement, ce programme n'a point porté des fruits comme l'estiment et s'en sont même fait des félicitations les chefs d'Etat à l'échéance en 2015. Le constat n'était pas à la hauteur des attentes. A cet effet, *« il n'est pas surprenant que l'Afrique dans son ensemble n'a pas atteint tous les OMD en 2015. Cependant, des avancées notables ont été atteintes sur*

un nombre d'objectifs et de cibles» lisons-nous dans le rapport de progrès sur les OMD réalisé par la Commission Economique pour l'Afrique CEA/ONU en 2015. Au Bénin, selon le bilan fait par le gouvernement *« L'analyse des indicateurs des OMD montre que les progrès enregistrés pour l'ensemble des objectifs demeurent faibles ou insuffisants au regard de l'ampleur des défis»* avait affirmé l'ancien président du Bénin Boni YAYI lors de son discours à l'occasion de l'ouverture du forum de bilan sur les OMD (2015). Les chiffres de base enregistrés par le Bénin sur la plupart des indicateurs liés aux OMD ont été relativement faibles par rapport à d'autres pays. (CEA/ONU, 2015). Au niveau de l'OMD N° 4 relatif à l'éducation, on note un début de travail remarquable mais de façon générale le secteur est encore à la traine. En dépit de la grande volonté du gouvernement, les réalisations n'ont pas été à la hauteur des attentes.

En 2012, 20 ans après le Sommet de Rio, intervient le Sommet Rio+20. Lors de cette conférence, les États du monde se mettent d'accord pour lancer une nouvelle phase de réflexion de trois années devant aboutir à

l'établissement de nouveaux objectifs pour remplacer les OMD après 2015. Ces nouveaux objectifs, les ODD, sont ainsi adoptés lors de la Conférence des Nations Unies à septembre 2015, à New York. Les ODD posent le cadre de développement mondial pour la période 2015-2030, c'est l'Agenda 2030 qui a pour mission de parachever les chantiers préparés par les OMD.

Et, pour ce faire, il serait peu orthodoxe d'ignorer les vraies raisons qui ont justifié l'insuffisance observée dans l'atteinte des objectifs et les cibles des OMD au Bénin. Ainsi, plusieurs institutions internationales et des gouvernements ont tenté d'y apporter réponse. Il est vrai les mobiles servies sont disparates mais le fait fondamental reste et demeure l'organisation de la mise en œuvre. Beaucoup d'institutions ont parlé des difficultés de financement à l'instar des Nations –Unies. Mais le problème évoqué en majorité est celui de l'absence d'un mécanisme efficace de mise en œuvre desdits objectifs au niveau de chaque pays. *« L'implication des populations, des collectivités, des acteurs de la société civile et du secteur privé dans la mise en œuvre des OMD s'est opérée très tardivement*

alors que les dernières périodes de mise en œuvre des OMD ont démontré leur dynamisme sur le terrain. Une approche participative et inclusive de la part des Etats et des institutions internationales intervenants dans la sous régions dans le processus de mise en œuvre des ODD serait un atout » a déclaré M. Marcel Alain de SOUZA, Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective à un an de la fin du programme (2014). Le PNUD-Bénin a aussi fait la même remarque dans son rapport. En effet, « la viabilité économique de plusieurs des interventions en faveur des OMD a été compromise par des insuffisances au niveau des mécanismes de mise en œuvre et la participation des populations à la base » (2015). Tout cela met l'accent sur la participation locale qui serait un atout dans l'atteinte, par la base, desdits objectifs et surtout de l'objectif fondamentale qui porte sur l'éducation,. Or, depuis plus d'une décennie le Bénin a mis en place une politique de développement axée sur la décentralisation du pouvoir étatique et donc l'approche participative à la base. En dépit de cet atout politique, l'agenda 2030 souffre encore, au vu des remarques

faites, d'une absence visible de participation. Mieux, de façon spécifique, le secteur de l'éducation reste la proie à d'énormes difficultés. L'accès à l'éducation pour tous reste une utopie et même plein de doute plane sur la qualité de l'éducation servie aux populations ayant accès au système éducation actuel.

C'est fort de ces remarques que nous nous sommes posés la fondamentale question suivante : les collectivités territoriales du Bénin, dont celle de Porto-Novo, contribuent-t-elles réellement à une opérationnalisation efficace des Objectifs de Développement Durables, notamment l'objectif N°4 relatif à l'éducation?

Pour répondre à cette question, les hypothèses suivantes ont été formulées:

- Les populations de Porto-Novo ont très peu de connaissances sur les ODD et surtout l'ODD N°4 relatif à l'éducation dans la municipalité;
- Le niveau de mise en œuvre de l'objectif n°4 dans la municipalité de Porto-Novo reste encore faible ;
- Beaucoup de facteurs handicapent encore la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable N°4

relatif à l'éducation dans la municipalité de Porto-
Novo.

II- MODELE D'ANALYSE

Deux modèles ont servi de base au présent travail de recherche. Il s'agit du modèle de développement local participatif de Freire (1970) et de celui de du changement Social de Rocher (1968).

En effet, le développement participatif, basé sur le principe de l'approche participative sous-entend une vision du développement qui accorde une place privilégiée à l'implication des populations dans le processus de définition des problèmes locaux, l'identification des solutions et à leur mise en œuvre. Il vise ainsi à contribuer à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent comme l'estime Hammani (1997).

Selon Paulo Freire, toute action, tout projet et toute intervention qui vise, à court et à long terme des changements positifs et en bref le développement au niveau de la communauté, doit se basée sur l'implication

et la participation réelle des populations. Cependant, il signale qu'il ne saurait y avoir la participation que si les "premiers acteurs" à savoir les intervenants acceptent et mettent en place un mécanisme qui implique et favorise l'action collective.

Dans le cadre de ce travail, cette théorie nous a servi de base pour comprendre et analyser le modèle d'implication des populations à la base et analyser la collaboration entre les "premiers acteurs" (les leaders communaux) et les autres acteurs de développement au niveau local à savoir les populations, les OSC et d'autres partenaires.

Quant à la théorie du changement social, elle se définit comme la tendance générale à supposer et à rechercher une loi d'évolution dans la série des changements observables ou prévisibles.

Selon **Rocher (1968)**, le changement est : « *toute transformation observable et vérifiable dans le temps qui affecte d'une manière qui n'est pas provisoire la structure ou le fonctionnement d'une collectivité et qui en modifie le cours de son histoire* ». Donc le changement social est un phénomène collectif qui affecte soit une collectivité

ou un secteur important d'une collectivité, soit les conditions de vie ou l'univers mental de plusieurs individus, soit encore la structure d'une collectivité.

Appliquée à ce travail, cette théorie met en exergue toutes les transformations, les changements engendrés par la mise en œuvre des Objectifs N°4 relatif à l'éducation dans la municipalité de Porto-Novo.

III- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Il s'agit d'une étude quantitative et qualitative qui s'appuie non seulement sur des données mesurables que sur des discours d'opinion. La population d'enquête est composée d'un groupe cible composé essentiellement des élus locaux de Porto-Novo, les responsables d'organisation de la société civile(OSC) intervenant dans le domaine du développement Durable et la population de Porto-Novo (hommes, femmes et jeunes).

Pour l'échantillonnage il a été fait recours à la méthode probabiliste et non probabiliste qui ont permis de toucher 266 sujets.

Pour la collecte des données, trois (03) techniques ont été principalement utilisées. Il s'agit de la recherche documentaire, l'administration de questionnaire et l'entretien et semi-directif. Chacune de ces techniques a fait appel à l'usage d'outils spécifique.

Le traitement des données, des informations recueillies à partir de nos différents entretiens a consisté en l'élaboration d'une grille d'entretien qui a permis de regrouper les informations recueillies, les divers points de vue des personnes interviewées par rapport à tel ou tel autre aspect du thème de recherche. Ensuite nous avons effectué une transcription fidèle de ces opinions avant de procéder à leur catégorisation puis à leur analyse rigoureuse; et tout cela malgré la grande similitude des réponses. En fonction des différents thèmes et sous-thèmes des guides d'entretien utilisés, nous avons fait le regroupement des données. Ainsi, l'analyse des opinions de tous les sujets a été faite en séquences selon les thèmes et les sous- thèmes.

IV- RESULTATS

La présente recherche a été entreprise dans le but d'analyser la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, notamment l'objectif N°4 relatif à l'éducation dans la municipalité de Porto-Novo à travers la connaissance qu'ont les populations des ODD, le niveau de mise en œuvre de l'ODD 4 relatif à l'éducation ainsi que les principaux obstacles y afférents.

1- Connaissance des populations de Porto-Novo sur les ODD de façon générale et fondamentalement de l'ODD N°4

La mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement ont souffert plus de la participation collective plutôt que de manque de ressources matériels et financières comme l'estiment la majorité des pays en développement (PNUD, 2015). Nos investigations nous ont permis de réaliser la véracité de cette opinion. En effet, selon les résultats présentés dans le graphique n°1, on note que 2 ans après l'adoption des ODD dans notre pays, seulement 26% de nos sujets en ont vraiment connaissance. 34% en ont une connaissance

superficielle et 40% n'en savent vraiment rien. On se demande dès lors comment on peut contribuer à l'atteinte des objectifs qu'on ne connaît pas.

Un objectif est un but visé et pour lequel on se mobilise activement pour la réalisation avant l'échéance prévu. Il est donc évident que si on ne connaît pas le contenu, l'échéance et l'enjeu d'un objectif, on ne saurait travailler à sa réalisation.

« L'atteinte des ODD par le Bénin en 2030 constitue un défi nécessitant l'implication de l'ensemble des parties prenantes de l'action publique » affirmait Assa (2015). Par cette déclaration, il met aussi en exergue le caractère on ne peut très important de la participation de tous à la mise en œuvre des ODD dans tout le pays. Cela ne semble pas être une réalité dans la commune de Porto-Novo au regard de ces informations collectées. L'Etat et ses représentations locales ont-ils réellement compris le rôle qui est le leur dans la mobilisation de tous les acteurs au niveau national en commençant par la base ? Il est évident qu'on ne saurait conclure l'ignorance du pouvoir public quant à son rôle, surtout à l'analyse des discours politiques actuels infestés

de propos basés sur les ODD. Mais il reste que ces autorités, à divers niveaux, ne se limitent aux discours bien rédigés et aux ovations du public. 50% des personnes qui en savent quelques choses doivent leurs connaissances aux actions des ONG, des associations,... Et si ces organisations n'avaient pas agi ? Qu'aurait été le nombre de personnes aguerries et bien informées sur la question des ODD et surtout d'un aussi important objectif relatif à l'éducation (ODD N°4) ? Peut-être une minorité ; puisque seulement 5 et 4 pourcent de nos investigués ont dit qu'ils doivent l'information aux actions gouvernementales et municipales. Or, dans une approche de développement axée sur la participation, la population est un partenaire avec qui il faut partager l'information utile (Freire, 1970).

Selon les populations, les institutions qui devraient travailler à les informer sur les politiques à mettre en œuvre, dont les ODD, secteur par secteur, sont bien connues. En fait les enquêtés ont majoritairement mis l'accent sur la mairie (96%) puis s'ensuit les OSC (86% de cas) et enfin l'Etat qui est moins évoqué (77%) tel que le montre le graphique n°2. A bien analyser ces

résultats, on comprend clairement que la première institution indexée c'est la mairie. Et cela est normal dans la mesure où elle est l'organe responsable de l'action publique au niveau local. La loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en république du Bénin expose clairement les compétences de la commune en matière de développement local. Au niveau local, l'appareil qui doit impulser les dynamiques de progrès c'est indubitablement la mairie portée par l'administration locale et les élus locaux. C'est à eux de donner le rythme et le tempo pour que tous se mettent au pas dans la perspective d'action coordonnées vers le progrès, le changement ou encore le développement durable souhaité. L'action des organisations de la société civile n'est en fait qu'un complément qui doit viser la couverture du pouvoir public dans ses défaillances et ses abandons. C'est sans doute cela qui explique le fait que la population, juste derrière la mairie, a évoqué ces OSC (86% des sujets). On en déduit concrètement que la mairie doit marquer les premiers pas quitte à se faire suivre par les OSC en matière de la vulgarisation et

même de l'opérationnalisation des Objectifs de développement Durable.

Or si la vulgarisation pose déjà problème, il est clair que la mise en œuvre serait compromise. Et c'est cela que nous avons remarqué lors de nos investigations. Puisque, presque à l'unanimité, les personnes interrogées ont affirmé malheureusement qu'il y a peu d'actions concrètes dans la commune qui puissent dénoter de la mise en œuvre de la vision portée par l'objectif N°4. En fait, 215 sujets pour 86% ont confirmé cela contre seulement 35 sujets soit 14% qui disent le contraire. En deux ans rien n'a pu être fait ou du moins très peu d'actions sont réalisées. On est en droit de se demander les résultats qu'on est parti pour atteindre à l'échéance en 2030 au niveau des 17 objectifs mais surtout de ceux clés) l'instar du N°4 orienté vers l'éducation.

2- Mise en œuvre de l'ODD n°4 relatif à l'éducation pour tous dans la municipalité de Porto-Novo

Après avoir investigué le terrain par rapport au programme global des 17 Objectifs de Développement Durable, nous avons de façon spécifique aborder la mise

en œuvre de l'objectif n°4 qui est axé sur l'éducation de qualité pour tous. En clair, cet objectif stipule qu'il faut *« assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie »*.

A cet effet, nos premières investigations ont porté sur la réalité ou l'existence d'actions favorables à une éducation de qualité pour tous sur un pied d'égalité.

Ainsi, la quasi-totalité soit 98% des enquêtés pensent que l'éducation pour tous n'est pas encore une réalité dans la commune face à 2% des sujets ont affirmé le contraire (graphique n° 9). Ce résultat veut simplement révéler que, dans la commune, la qualité de l'éducation reste à améliorer et/ou l'accès de tous sur un pied d'égalité reste à revoir. C'est évident qu'on ne puisse pas parler d'éducation de qualité pour tous lorsque les défis à relever dans le domaine de l'éducation sont encore multiples. Selon le projet développé par l'UNESCO en 2015, l'éducation pour tous doit viser l'éducation et la protection de la petite enfance, l'enseignement primaire universel, les compétences des jeunes et des adultes, l'alphabétisation, la parité et l'égalité entre sexe et la

qualité de l'éducation. C'est un idéal que prône le programme des ODD et les politiques à tout niveau et surtout au niveau local devraient saisir l'opportunité pour renverser les tendances et les réalités déplorables liées à l'éducation de façon globale. Mais cela n'est pas encore le cas selon les populations qui le se justifient par le fait qu'elles ne voient, jusque-là, la volonté et les actions concrètes sur tout du pouvoir publique au niveau locale pour inverser la courbe.

En effet, lors de nos discussions avec les enquêtés, la majorité (87%) a malheureusement dénoncé l'absence d'initiatives favorable à une égalité d'éducation entre fille et garçon dans la commune. Cette révélation des populations veut simplement dire que les politiciens parlent d'éducation pour tous sans pour autant mettre en œuvre des actions qui permettent d'atteindre cet idéal visé. Aussi, l'accès de l'éducation à toutes les personnes y compris les personnes vulnérables et les handicapées n'est-elle pas une réalité selon 241 des 250 questionnés soit un pourcentage de 96%. Les 09 sujets soit 4% qui ont affirmé le contraire, ne sauraient voiler cette vérité et ce souhait insatisfait des populations de voir toute

personne accéder à toutes les formes et les niveaux d'éducation. Il n'est ignoré de personne que nul n'est de trop dans le processus de développement et donc personne ne peut être privé de l'instruction qui en est une ressource capitale. Comment peut-on construire ou bâtir un développement durable avec des personnes non instruites et analphabètes ? Cela semble tant difficile qu'utopique. C'est cela que les populations ont certainement compris lorsqu'elles dénoncent majoritairement (85%) le fait qu'il n'existe pas d'actions visibles favorables à l'alphabétisation pour tous dans la commune. Or les populations, mêmes adultes, doivent pouvoir lire et écrire dans au moins une langue et l'Etat central, l'administration locale doivent principalement y veiller en attendant l'aide des Organisations de la société Civile.

A ce titre, les enquêtes ont permis de préciser les institutions promotrices des quelques initiatives favorables à l'éducation et à l'alphabétisation pour tous dans la commune. Ainsi, sur 72 répondants 58 sujets ont indiqué que ces actions sont réalisées par les Organisations de la Société Civile. Le reste se partage

entre l'Etat central et la Mairie de Porto-Novo. A l'analyse desdits résultats, on comprend clairement que les OSC sont plus actives que la mairie et même l'Etat central. Or les OSC sont normalement instituées pour prêter mains fortes au pouvoir central. A l'inverse, ce sont elles qui prennent aujourd'hui la direction des actions en se montrant plus proches des populations et en développant des programmes et projets multiples et variés. Lesquels projets soulagent les peines des populations. Si l'Etat, à travers sa représentation locale était aussi dynamique et active, les changements, dans les divers domaines seraient visibles et impactant. Toutefois, comme le dit un dicton populaire « *il n'est jamais tard de bien faire* ». Il reste encore assez de temps (environ 12 ans) pour faire un travail méthodique pour offrir à la population les changements positifs souhaités.

Au titre des défis à relever pour une réelle opérationnalisation de l'ODD n°4, des projets éducatifs parallèles au système formel doivent être développés comme l'on bien indiqué les populations, l'établissement de partenariat entre la mairie et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Autant la mairie doit

veiller à la construction d'infrastructures d'éducation, et d'alphabétisation, autant elle doit veiller au développement de partenariats qui fassent bénéficier à la commune de réelles opportunités de développement dans le secteur de l'éducation. Ce qui est possible avec plusieurs institutions dont l'UNESCO qui a exécuté jusqu'en 2015 un projet dénommé "éducation pour tous" et qui implémente encore d'autres actions dans le pays.

3- Existence ou non d'obstacles à la mise en œuvre des ODD et fondamentalement de l'ODD N°4 dans la commune de Porto-Novo

Si les ODD requièrent une mobilisation de tous tant au niveau national que local, comme on le chante partout lors des ateliers, des séminaires et même dans les discours politiques, c'est parce que leur opérationnalisations n'est pas exempte d'handicaps. Il s'agit d'obstacles souvent inhérentes aux interventions (projets, programmes,...). Lesquels obstacles peuvent surmonter grâce à une bonne planification et un mécanisme d'exécution et de suivi rigoureux.

De la même façon, la mise en œuvre des OMD a connu des obstacles révélés par l'évaluation finale. Ces défauts sont supposés servir d'expériences pour parfaire la réalisation des ODD. Malheureusement, cela n'est pas encore une évidence.

Toutefois, l'existence de handicaps ne veut absolument pas dire que les ODD sont irréalisables dans la commune. C'est juste pour inviter les parties prenantes à prendre des mesures adéquates pour créer des conditions favorables à la mise en œuvre de ce programme très ambitieux.

C'est à cet effet que les populations ont aussi exposé les actions qui pourraient permettre un bon début d'action en la matière de mise en œuvre de tous les ODD et spécifiquement de l'ODD N°4. Ainsi, d'une part, les populations attendent que cet ODD soit intégrés dans le PDC (98%), que tous les acteurs locaux soient impliqués dans sa mise en œuvre (96%), que la mairie crée un cadre de coopération avec les OSC du secteur (92%) et le Partenariat-Public-Privé aussi soit développé (97%).

En effet, par rapport à l'intégration des ODD dans les Plan de Développement Communal, on ne peut qu'y

voir qu'une première action indispensable. Ce qui n'a point besoin d'être justifié pour autant que nous savons qu'aucune action n'est possible sans sa planification et sa prise en compte préalable dans les orientations. En matière de développement, rien ne se fait au hasard. Tout se planifie et loin d'être de simples agendas de souhaits ou de désirs, les documents de planifications sont un gouvernail pour orienter les actions à entreprendre pour le développement. Planifier, c'est s'entendre sur la vision partagée du développement, définir les stratégies, les objectifs à atteindre, les actions et les activités à mener à des périodes précises en vue d'atteindre les résultats connus de tous (ANCB, 2009). A cette intégration des ODD dans le PDC, les populations ont ajouté leur propre implication dans le processus. Nous pouvons donc dire combien cela est important que la mairie ait avec elle, l'ensemble de la population pour l'accompagner dans ces efforts. Que les populations se propose elle-même est un atout majeur de succès pour la mairie.

Dans la suite de leurs propositions, les populations ont mis l'accent sur la création de cadre de coopération entre le pouvoir public et les OSC. A cet

effet, nous pensons que les population vise à résoudre le problème de manque de collaboration entre la mairie et les OSC qui doivent faciliter leurs actions sur le terrain et aider à l'atteinte de meilleurs résultats. Les ONG évoluent souvent en rangs dispersés sans aucune coordination avec les visions et les actions de la mairie. Il serait meilleur de voir les ONG et associations travailler en réseau selon leurs domaines d'intervention et en rapport avec les différents Objectifs de Développement Durable. Aussi, est-il souhaitable de voir les OSC travailler en synergie pour que des aspects de chaque ODD ou même des ODD entiers ne soient laissés pour compte.

Pour clore leurs suggestions, les populations ont mis l'accent sur le Partenariat Public-Privé. A travers cela on entend, la création d'un cadre d'action des entreprises privées localisées dans la commune pour le développement social et économique. En fait, les entreprises doivent travailler au développement social des populations parallèlement à la recherche du profit qui les caractérise. En effet, dans les pays développés d'Europe dont la France, au-delà du Partenariat-Public-

Privé (PPP), il existe un principe en vertu duquel les entreprises sont appelées à faire du social. C'est le principe de la Responsabilité Sociétale des entreprises (RSE) qui comporte une dimension soutenant le développement local.

Selon Biau (2014) : *« la dimension participation communautaire et locale contenue dans la RSE consiste, pour cette dernière à jouer un rôle citoyen en soutenant la société civile et en favorisant la cohésion sociale. Dans cette perspective, l'entreprise devrait adopter des stratégies favorisant le développement local, le rayonnement de la culture locale, la participation des travailleurs à des œuvres humanitaires et des actions de solidarité. Elle devrait également soutenir en matériels en ressources humaines et en savoir-faire les initiatives communautaires locales et nationales à visée humaniste »*. A y faire une analyse conséquente, on voit que c'est une opportunité importante que les collectivités territoriales aussi doivent saisir pour développer leur territoire.

D'autre part, les populations ont mis l'accent sur les difficultés telles que le manque ressources humaines

et le manque de moyens matériels respectivement évoqués par 10% et 22% des enquêtés. Quant au manque de moyens financiers et au manque de mobilisation et d'actions collectives ont été respectivement mentionnés par 97 %et 98%.

Les différents résultats analysés nous permettent d'affirmer que la commune dispose de réelles compétences humaines et organisationnelles pour assurer avec succès la mise en œuvre des ODD. La vraie question c'est comment mobiliser tout le monde autour de cet intérêt commun ? Comme l'a dit Monsieur Siaka Coulibaly, Coordonnateur Résident du SNU, Représentant Résident du PNUD au Bénin: *« la réussite de ces ODD, reposera en partie sur la capacité des Etats et Gouvernements, des partenaires au développement et de la société civile à mobiliser les populations, à communiquer sur les ODD et à s'assurer de l'adhésion totale des populations à la base ».*

De même, le problème de financement évoqué peut sembler pertinent quand on sait, dans notre pays, comment il est chanté sans fin, le transfert de ressources aux collectivités locales. L'Etat fait toujours entendre

qu'il joue sa partition quant aux transferts de compétences et de ressources. Mais les collectivités territoriales ont toujours crié leur insatisfaction.

Les défis auxquels font face les communes sont notamment le transfert de compétences et l'accès aux ressources mobilisées par le Gouvernement auprès des bailleurs en leur nom. Il est très capital d'une part, qu'une interaction permanente puisse exister entre le pouvoir central et les collectivités territoriales et d'autre part, qu'une approche territorialisée de développement soit valorisée. Car, c'est sur les territoires qu'il faut accroître les capacités de génération des revenus et de création de richesses a déclaré Monsieur Nicaise Fagnon, Maire de la Commune de Dassa au Bénin à l'atelier national sur l'implication des élus locaux dans la mise en œuvre des ODD. A cet effet, il faut bien croire, comme l'a mentionné Madame Marie Odile Attanasso, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Bénin, à l'occasion dudit atelier : *« je voudrais au nom du gouvernement rassurer les maires, que la feuille de route pour la mise en œuvre des ODD au Bénin adoptée par le Gouvernement prévoit la mise en*

place d'un cadre de dialogue avec les élus locaux. Et, j'invite les élus locaux à saisir l'opportunité du contrat Etat-Communes inscrit dans le Plan d'Actions du Gouvernement (PAG) pour renforcer la collaboration avec les acteurs de développement à la base et pour améliorer les indicateurs dans les domaines divers au niveau local ». Toutes ces déclarations rassurent de la prise de conscience tant au niveau de l'Etat que des collectivités territoriales face au défi énorme que constitue la bonne collaboration entre les deux niveaux pour une efficacité des actions.

CONCLUSION

Le présent travail de recherche nous a permis de constater clairement que, les Objectifs de Développement Durable ne sont pas aussi opérationnels que le font croire les discours politiques et que les populations (77% des enquêtés) n'ont même pas d'information sur le programme (34% n'en savent rien et 44% en savent superficiellement). Selon celles-ci le programme ne connaît pas encore une opérationnalisation dans la commune. Or, pour elles la mairie, les OSC et l'Etat sont

respectivement responsables sa vulgarisation à 96%, à 86% et à 76%. Au niveau de l'ODD n°4, d'énormes défis restent à relever. L'éducation pour tous n'est pas encore une réalité et pour qu'elle le soit, l'action collective serait de mise. Le partenariat et la coopération ont alors été largement évoqués par les acteurs touchés pour remédier un tant soit peu ces problèmes. De même, les enquêtés ont-ils préconisé à 98% l'intégration du programme dans les documents de planification locale dont fondamentalement le PDC et une mobilisation de tous pour relever les défis combien imposants.

L'analyse approfondie de ces résultats sur la base des modèles de Freire (1970) et de Rocher (1968), a révélé que les mécanismes et approches territoriales de mise en œuvre des ODD dans la municipalité de Porto-Novo ne sont pas efficaces. Il manque des actions de vulgarisation et de planification qui permettent une réelle opérationnalisation de l'agenda 2030. Ensuite, le niveau d'opérationnalisation de l'objectifs n°4 dans la collectivité territoriale de Porto-Novo est encore faible. Cet objectif, combien prioritaire, souffre du manque d'action collectives. Seulement quelques interventions

éparses, surtout des OSC se font observer et c'est cela qui justifie son faible niveau de réalisation. Enfin, il existe des facteurs qui handicapent la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables dans la municipalité de Porto-Novo. Tel que l'ont montré nos résultats, divers obstacles restent à surmonter. Et, ceux constituent même des défis énormes que l'on doit relever à divers niveaux pour que la mise en œuvre des ODD soit effective.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ ANCB, (2009). Les communes béninoises et les documents de planification locale
- ✓ Assa, G. (2015). Le suivi local participatif des Objectifs de Développement Durable
- ✓ **Biaou, G. (2014). Dimension économique et socio-institutionnelle du développement durable. Centre des Publications Universitaires, Abomey-Calavi, Bénin. 311p.**

- ✓ **Boukhari, M.,** (1994) *Systémique du développement durable et participatif* -In DSVP, ENA, Meknès.
- ✓ CEA, et al. (2015). Le rapport de progrès sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement.
- ✓ CMED, (1987). Le rapport de la ‘‘Commission Brundtland’’ sur le développement durable
- ✓ **Freire, P., (1970). La Pédagogie des opprimés. Paris: Maspéro, 1974, éd. orig. en brésilien.**
- ✓ GBM, (2016). Le rapport d’évaluation financière et de gestion des finances publiques de 2015
- ✓ Hammani, L., (1997) - *Le diagnostic pour l’élaboration de Programme de développement locale et régional* - Mémoire de 3^{ème} Cycle en agronomie, Ecole
- ✓ INSAE, (2013). Rapport final du RPGH4.
- ✓ La loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en république du Bénin
- ✓ Le document de communication sur la feuille de route de la Mise en œuvre des ODD au niveau local au Bénin

- ✓ Le document synthèse du Programme d'Action Gouvernementale (PAG) 2017
- ✓ PNUD, (2016) Les Objectifs de développement durable: enjeux, défis de planification au niveau local
- ✓ PNUD, (2016). Rapport de l'atelier national sur l'implication des élus locaux dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable
- ✓ PNUD, (2008). Le rapport global OMD zone Afrique de l'Ouest.
- ✓ Unesco, (2015) Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous.